

Le cimetière de Camp Laurent renaîtra-t-il de ses cendres?

Trente ans que le terrain est réservé et vingt, déjà, que de nombreux caveaux ont été installés. Pourtant, à deux pas du crématorium, le « nouveau » cimetière reste désespérément vide...

C'est un endroit unique, désert. Comme abandonné de tous. À l'atmosphère étrange et à la vue imprenable sur la ville. Au bout du chemin qui surplombe le crématorium flambant neuf, dominant le quartier de Camp Laurent, des dizaines de caveaux funéraires sont dispersés sur la colline de la Petite Garrenne, au milieu des herbes folles.

Ni pierre tombale ni cercueil

Certains, mystérieusement endommagés, laissent entrevoir leurs entrailles profondes et gorgées d'eau. Pas de pierre tombale, ni de nom ou d'ornement. Et aucune dépouille, heureusement : les pièces maçonnées destinées à recevoir des cercueils sont vides depuis leur installation... au siècle dernier. Nul signe d'activité ne laisse par ailleurs entrevoir que la situation puisse bientôt changer.

Et pour cause : l'histoire du cimetière dit de Camp Laurent est rocambolesque.



Les allées du cimetière de Camp Laurent sont désormais envahies par les herbes. (Photos Dominique Leriche)

Déjà imaginé au début des années 90 sous la municipalité UDF de Charles Scaglia (1984-1994), qui acquiert alors 4 hectares de friche, le cimetière prend forme pendant le mandat de l'édile communiste Maurice Paul (1995-2001), avec l'installation des premiers ca-

veaux. L'objectif était de pouvoir palier, le moment venu, à une saturation du cimetière central. L' élu voit les choses en grand : il est prévu, sur plus de trente ans, que près de 10000 nouvelles sépultures puissent trouver leur place sur le terrain.

L'inauguration est même actée pour 1999. Mais de faillite d'entreprise, en marchés infructueux, jusqu'aux inévitables tergiversations politiques, le coupage de ruban ne se fera jamais. Malgré plus de 500000 euros dépensés.

En 2001, l'équipe municipale

d'Arthur Paecht décide de reprendre le dossier. La Ville installe de nouveaux caveaux et quelques oliviers, annonce une ouverture pour 2003... avant de faire machine arrière et de dénoncer un coût « prohibitif » pour ses finances. Ce, alors que plusieurs centaines de

milliers d'euros viennent d'être à nouveau engagés. Suite et fin? Non. À son arrivée en 2008, le maire Marc Vuillemot espère pouvoir réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. Et pour cause : au cimetière du centre-ville, malgré la fin actée des très longues concessions et un « turnover » plus important, la situation a empiré. Quelques remises en état sont alors effectuées sur la colline et puis... c'est tout.

Pourtant, dès 2014, un contrat est passé avec le délégataire du crématorium, à deux pas, qui introduit la nécessité d'y installer un jardin du souvenir. Rien n'y fait : le cimetière de Camp Laurent continue de sonner creux et de se dégrader. Pas de malédiction là-dessous mais une explication aussi froide qu'un bilan comptable. Les caisses sont vides, nous explique en substance le maire. Dit autrement : les vivants restent prioritaires sur les morts, pour les siècles des siècles.

MA.D.

(Photo D. Leriche)



Questions à Marc Vuillemot, maire de La Seyne

« Sauf imprévu, on fera un jardin du souvenir cette année »



Pourquoi le cimetière de Camp Laurent est-il laissé en l'état?

Je ne vais pas vous mentir : je croyais que j'allais parvenir à relancer ce dossier. Mais il y a une réalité budgétaire qui nous en empêche.

Que faudrait-il réaliser pour permettre son ouverture?

Les accès et les bâtiments administratifs, la remise en état du site. Plusieurs caveaux endommagés sont à reprendre. Mais on est dans une telle situation...

N'y a-t-il pas urgence?

Il y a eu urgence. Quelques

années en arrière, le cimetière central s'est retrouvé saturé. On a été confronté à des situations complexes, où il fallait parfois expliquer aux familles qu'on allait enterrer leur proche dans un endroit provisoire, en attendant de pouvoir le déplacer...

Pourquoi n'avoir rien fait à ce moment-là?

Nous faisons aussi face à d'autres difficultés humainement insatisfaisantes : il y avait un besoin criant de crématorium. Cuers, Aubagne et Vidauban étaient débordés. Quand l'établissement seynois a ouvert

en 2014, il y a eu une montée exceptionnelle des demandes de crémation. En parallèle, cela a quelque peu soulagé notre premier problème, au cimetière central, puisque les gens optaient pour l'incinération.

Et aujourd'hui?

Il semblerait qu'avec le nouvel équipement et une évolution des usages, nous soyons moins confrontés à la demande de caveaux. Dans l'ordre des priorités, c'est vrai, le dossier du cimetière est un peu redescendu. Nous n'y renonçons pas, hein. C'est repoussé *sine die* mais nous le ferons, par tranches

s'il le faut ! Objectivement, ce n'est juste plus un besoin urgent comme ça l'était il y a encore quelques années. À quelques exceptions près, toutefois.

Quelles sont ces exceptions?

Il y en a deux. Un jardin du souvenir d'abord, pour pouvoir disperser les cendres. C'est d'autant plus nécessaire que la loi ne permet plus de garder les urnes à la maison. Sauf imprévu, on le réalisera cette année.

Et l'autre priorité?

C'est plus délicat. Nous avons parmi nos concitoyens des gens dont la religion ne permet pas la

crémation. Il faudra, dans un futur proche, réaliser des carrés musulmans et israéliens pour que ces personnes puissent enterrer leurs morts dignement. Attention : les autres ne sont pas oubliés puisqu'il reste de la place dans le cimetière central.

L'argent, le nerf de la guerre, même après la mort...

C'est ça. Jusqu'à la mort, les circonstances imposées par la baisse des dotations de l'État font qu'on en arrive à devoir traiter des problématiques aussi importantes que celle-ci de façon malheureusement inégalitaire...